

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  |  |  |

Le 29 novembre 2022,

**« Fabrique des Compétences » :**

**Signature d’une charte d’engagement entre la Région et SNCF**

**David Margueritte, Vice-Président de la Région Normandie en charge de l’Emploi, la Formation Professionnelle, l’Orientation et l’Apprentissage, et Grégoire Forgeot d'Arc Coordinateur Régional du groupe SNCF en Normandie, ont officiellement signé, ce jour, au Technicentre SNCF de Sotteville-lès-Rouen, la charte régionale d’engagement « Fabrique des Compétences ». A travers ce partenariat, la Région, son Agence de l’Orientation et des Métiers et SNCF entendent faciliter le rapprochement du monde de l’entreprise avec les jeunes, ainsi qu’avec les personnes en reconversion.**

*« L’orientation est un sujet majeur et un défi collectif. Les signataires de la charte "Fabrique des Compétences" que nous avons mis en place s’engagent à participer à l’effort régional pour l’orientation des jeunes, à les rencontrer et faire connaître leurs savoir-faire et les métiers exercés au sein de leurs structures. Je remercie chaleureusement SNCF et les plus de 400 entreprises qui ont fait le choix de s’engager dans le dispositif. J’encourage vivement toutes les entreprises du territoire, quel que soit leur statut ou leur taille, à nous rejoindre dans cette démarche et contribuer à faire naitre des vocations »* a déclaré David Margueritte, Vice-Président de la Région Normandie en charge de l’Emploi, la Formation Professionnelle, l’Orientation et l’Apprentissage.

*« Je suis convaincu des bienfaits de ce programme puisqu’il répond totalement aux valeurs et à l’engagement de SNCF en faveur de l’orientation des jeunes et de l’insertion professionnelle en général. À travers celui-ci, nous proposons notamment une immersion au cœur de nos activités et créons un contact entre le jeune et le professionnel passionné par son métier. Plus largement c’est un excellent moyen pour notre entreprise de préparer l’avenir et de faire découvrir nos métiers parfois méconnus et qui méritent d’être mis en lumière afin d’attirer de nouveaux talents »* Grégoire Forgeot d'Arc Coordinateur Régional du groupe SNCF en Normandie.

Pour mémoire, à travers le développement de la charte d’engagement régionale « Fabrique des compétences », la Région entend apporter de la valeur ajoutée au système actuel de l’orientation, en plaçant les entreprises au cœur du dispositif.

Les entreprises qui rejoignent la démarche s’engagent à coopérer avec l’Agence Régionale de l’Orientation et des Métiers pour une durée de deux ans (avec possibilité de reconduction), à mener des actions en faveur de l’orientation et de l’information Métiers, à proposer aux jeunes de rencontrer des « Ambassadeurs métiers » ainsi que des offres d’immersion pendant 2 à 5 jours.

C’est le cas de SNCF qui souhaite faire connaitre ses près de 150 métiers (dont certains méconnus du grand public) pour attirer de nouveaux talents ainsi que des jeunes femmes (sous représentées) en particulier dans les métiers techniques pour lesquels le besoin est particulièrement important et les candidats insuffisants.

Avec 140 postes à pourvoir en 2022 et 160 en 2023 en Normandie, SNCF a un très fort enjeu de recrutement dans les prochaines années.

Les profils « Ambassadeurs métiers » de SNCF sont à retrouver sur la plateforme <https://destination-metier.fr> de l’ Agence de l’Orientation et des Métiers.

|  |
| --- |
| **La plateforme Destination Métier en quelques chiffres :*** Plus de 1200 ambassadeurs métiers
* Plus de 1000 entreprises engagées
* 2500 conventions de mini-stages signées en 2021 et record déjà battu au mois d’octobre de cette année 2022
* 600 enseignants et 3 000 usagers inscrits sur la plateforme
* 35 000 visiteurs uniques
 |

Contacts presse :

|  |  |
| --- | --- |
| **Région Normandie :**Charlotte Chanteloup06 42 08 11 68charlotte.chanteloup@normandie.fr | **SNCF Voyageurs Normandie :**Aurélie Lemarié-Guiguet06 46 83 03 64aurelie.guiguet@sncf.fr |